

Vers des projets de territoire partagés et le développement des mobilités douces en milieu rural

SEMINAIRE et ATELIER EN LIGNE du 1er JUILLET 2021

Objet : Compte-rendu et synthèse du séminaire à destination des communes et EPCI de la Nièvre lauréats du dispositif Petites villes de demain

Destinataire : DREAL de Bourgogne-Franche-Comté, DDT de la Nièvre, communes et EPCI invitées à la journée

Auteur : AUDAB, Blanca Elena BENAVIDES

Pièces jointes : Supports des présentations

Lien pour visionner les présentations : <https://www.youtube.com/watch?v=iQJvLq--6vU>

Liste de présents :

Organisateurs

AUDAB	Blanca Elena BENAVIDES Benjamin GRACIEUX	Chargée d'études principale Urbanisme de projet Chargé de mission Environnement et urbanisme de santé
DDT 58	Alexis FRAPARD Marie-Pierre LAPOUGE	Chargé de projet d'Aménagement du territoire Responsable du Réseau territorial Adjointe au chef du Service d'accompagnement

Intervenants

ADEME BFC	Muriel JEANNERET	Coordinatrice pôle territoires durables
AUDAB	Justine HUOT-MARCHAND François RUNGE	Chargée d'études Planification et dynamiques intercommunales Chargé d'études principal Mobilités et projet de territoire
FN PNR	Fabien HUGAULT Nicolas SANAA	Chargé d'études Ateliers Territoriaux Aménagement du territoire
Vélo & Territoires Ville de Lormes	Antoine COUÉ Justine BOUTEILLE MARECHAL	Chargé d'études Secrétaire générale

Participants

CC Morvan Sommets et Grands Lacs	Valentine PAYEN	Agente développement
CC Sud Nivernais	Jason GAYDIER	Animateur territorial
Département de la Nièvre	Magali DOIX Rémy MARCHADIER	Coordonnatrice de territoire Coordonnateur de territoire
DDT 58	Patricia DETABLE	Chargée de mission
PETR Val de Loire Nivernais	Juline LEBRUN	Chargée de mission développement territorial
Préfecture de la Nièvre	Benjamin BRIGOT	Chargé de mission
SIEN	Morgan ZECHEL	Chargé de mission Urbanisme durable
Ville de Châtillon-en-Bazois	Michel MARIE	Maire
Ville de Château-Chinon	Stéphanie BONNOT Nathalie LECUYER Karine PAUMIER Christelle TRION	Urbanisme, élections et état civil Secrétaire générale Agent d'accueil Ressources humaines
Ville de Clamecy	Lucie JACQUOT	Directrice générale des services
Ville de Decize	Cyril CLARISSE	Directeur général des services
Villes de Decize et Saint-Léger-des-Vignes	Cécile MEYER	Chef de projet Petites villes de demain
Ville de Lormes	Louisia GEORGES	Chef de projet Petites villes de demain
Ville de Prémercy	Alexis PLISSON	Maire

La mission d'animation des Agences d'urbanisme dans le lancement du dispositif « Petites villes de demain »

L'AUDAB a été missionnée par l'État pour la réalisation d'une mission d'animation consistant en l'organisation d'une journée d'échanges destinée aux collectivités lauréates du dispositif Petites villes de demain dans la Nièvre. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la réalisation du programme partenarial d'activités de l'AUDAB.

Les contenus et l'organisation de cette journée ont été définis en étroite collaboration avec la DDT 58. Cette journée a abordé successivement : des aspects méthodologiques, des retours d'expériences, des temps de questions/réponses, des approfondissements thématiques, etc.

Objectifs de la journée

- Faire vivre localement le dispositif Petites villes de demain.
- Animer le lancement de la démarche en considérant le contexte local.
- Sensibiliser les collectivités par rapport aux enjeux de la revitalisation.
- Répondre aux attentes des collectivités pour soutenir le lancement du dispositif.
- Favoriser les échanges, le partage de connaissances et la mise en réseau.

A qui s'est adressée cette journée ?

La journée du 1^{er} juillet 2021 a été à destination des communes et EPCI lauréats du dispositif Petites villes de demain. Chaque commune et chaque EPCI concerné a été invité à participer à cette journée avec, dans l'idéal, un binôme élu - technicien. Selon les cas, les participants ciblés ont été : Vice-président de l'EPCI en charge du dispositif, Maire ou adjoint en charge du dispositif, DGS ou chef de projet Petites villes de demain.

Rappel du contexte local

- 18 communes regroupées en 10 EPCI
- Plusieurs territoires sont déjà dans la dynamique des démarches de revitalisation. Au-delà de l'AMI bourg-centre (Decize, La Charité-sur-Loire et Luzy) de la Région Bourgogne-Franche-Comté, il y eu aussi la démarche « Villages du futur », portée par le Pays Nivernais Morvan, à laquelle plusieurs communes ont participé (Lormes, Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Saint-Saulge et autres) en 2017 et 2020.
- La Nièvre est un département en perte de population, où le phénomène de vieillissement de la population est bien marqué. Il y a de plus en plus de logements et locaux commerciaux vacants dans les villages, ce qui entraîne la dégradation progressive des biens. Il y a aussi un manque relatif en matière de services (éducation, santé, culture, etc.). La revitalisation ne pourra se faire qu'en créant une dynamique pour favoriser l'attractivité. Il faudrait créer les conditions nécessaires pour favoriser l'accueil de nouveaux habitants.
- Difficultés existantes pour entamer des réflexions et des projets avec une vision à l'échelle intercommunale.

Déroulement de la journée

9h30 > Accueil des participants, émargement et présentation générale

9h40 > Mot d'accueil - Marie-Pierre LAPOUGE, DDT 58

9h50 > Les clés de la réussite du projet de territoire - François RUNGE et Justine HUOT-MARCHAND, AUDAB

10h20 > Faire émerger un projet de développement local partagé avec des ateliers hors les murs - Fabien HUGAULT et Nicolas SANAA, Fédération des Parcs naturels régionaux de France

10h50 > Développer les systèmes vélo dans les territoires : comment s'y prendre ? - Muriel JEANNERET, ADEME Bourgogne-Franche-Comté

11h20 > Les mobilités douces en territoires peu denses : retours d'expériences locales - Antoine COUÉ, Vélo & Territoires

11h50 > Synthèse et clôture de la matinée

14h00 > Lormes, petite ville du futur - Justine BOUTEILLE MARECHAL, Ville de Lormes

14h30 > Lancement du travail en groupes

- > Comment valoriser le rôle des centralités dans le projet du territoire ?
- > Mobiliser les acteurs-clés pour mener un projet : qui ? comment ?
- > Quels prérequis pour le développement d'une mobilité durable ?
- > Quelles actions combiner sur mon territoire pour développer un système vélo ?

16h00 > Retour synthétique sur le travail en groupes

16h30 > Synthèse et clôture de la journée

Résumé des contenus

Les clés de la réussite du projet de territoire

L'AUDAB a présenté son expertise en matière d'accompagnement à la définition et la mise en œuvre de projets de territoires. Cette présentation a mis l'accent sur l'importance de la réflexion à l'échelle intercommunale et la gouvernance du projet. Elle a rappelé quel est l'intérêt d'avoir un projet de territoire, en apportant tout d'abord un éclairage par rapport à la terminologie utilisée dans le cadre de ces démarches, et en faisant la distinction entre l'objectif, les outils et les méthodes.

Faire émerger un projet de développement local partagé avec des ateliers hors les murs

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France a présenté son outil « Atelier hors les murs » qui a pour objectif de mener une analyse approfondie des spécificités et atouts du territoire pour l'émergence d'un projet de développement local partagé. Cet outil est proposé avec la mobilisation d'étudiants et il permet aux territoires de bénéficier d'expertises pour la mise en œuvre de leurs projets de revitalisation. La particularité de cet outil est que chaque candidature doit associer à minima deux écoles ou établissements de disciplines différentes, c'est qui enrichi la démarche avec des approches multidisciplinaires.

Développer les systèmes vélo dans les territoires : comment s'y prendre ?

L'ADEME Bourgogne Franche-Comté a présenté dans un premier temps l'évolution et les grands principes des politiques nationales pour le développement du vélo dans les territoires, visant notamment à faire un vélo du mode de déplacement à part entière. La loi d'orientation des mobilités de 2019 a ainsi donné un nouveau cadre à cette ambition, donnant une reconnaissance aux modes de déplacement dits actifs. L'ADEME a également présenté des chiffres-clés sur la pratique du vélo et les politiques cyclables en France et en Europe ainsi que l'économie liée.

L'ADEME est revenu également sur le programme AVELO 2 (2021-2024) qui entend favoriser le développement des pratiques cyclables dans les territoires locaux, notamment les territoires peu denses ou ruraux ainsi que les périphéries des communautés urbaines ou de métropoles. Dans le cadre de ce programme, l'ADEME a également présenté les dispositifs d'aides existants pour les collectivités ainsi que les montants de ces aides.

Les mobilités douces en territoires peu denses : retours d'expériences locales

En complément de la présentation de l'ADEME de Bourgogne-Franche-Comté, l'association Vélo & Territoires a présenté 9 expériences locales concernant le développement de politiques de modes actifs dans des territoires peu denses et portées par différents acteurs (associations, PNR, communes, communautés de communes ou d'agglomération).

La présentation de ces différents projets a permis d'illustrer les cinq axes du développement d'un système vélo dans ces territoires :

1. Planifier pour redonner une place aux modes doux,
2. Aménager pour faciliter la pratique des modes actifs,
3. Communiquer pour aider les usagers à franchir le pas,
4. Développer des services pour passer à la vitesse supérieure,
5. Évaluer pour s'adapter au rythme des usagers.

Lormes, petite ville du futur

Mme. Bouteille Marechal, secrétaire générale de la Ville de Lormes a présenté le retour d'expérience de la démarche portée par l'équipe municipale de Lormes depuis une dizaine d'années autour de 3 axes : encourager le développement économique, améliorer le quotidien, et veiller à « bien vivre ensemble ». Plusieurs actions, certaines d'entre elles très innovantes, ont pu être menées grâce à la volonté de l'équipe municipale et à l'implication de l'ensemble de la population. Depuis 2016 notamment, Lormes a pu profiter de l'appel à projet « Villages du futur » proposé par le Pays Nivernais Morvan pour entamer une démarche de redynamisation durable de son centre-ville.

Synthèse du travail en groupes

Les participants ont été repartis en 2 groupes pour réfléchir collectivement, partager leurs questionnements et faire émerger des pistes d'action adaptées à la réalité du terrain des communes et EPCI lauréats PVD de la Nièvre. Les temps de travail impartis ont permis de traiter 3 questions préalablement proposées, et ce, en rapport direct avec les contenus présentés au cours de la journée.

Comment valoriser le rôle des centralités dans le projet du territoire ?

Les participants ont exprimé leurs questionnements par rapport à la notion de centralité. Pour certains d'entre eux ça reste une notion floue à mieux définir. Pour eux, la définition d'un pôle de centralité » devrait être partagée avec les habitants à l'échelle du bassin de vie.

Ils ont aussi esquissé quelques éléments de réponse, en exprimant qu'une centralité est définie par la présence d'un certain nombre et d'une certaine diversité de fonctions : services, commerces, équipements. Celles-ci valorisent le rôle de centralité, mais la réalité aujourd'hui montre que les petites communes ne peuvent pas toujours apporter cette diversité de fonctions. D'ailleurs, le degré de « fragilité » a été un des indicateurs qui a déterminé la sélection des communes lauréates du dispositif Petites villes de demain. Néanmoins, certaines fragilités peuvent être transformées en forces. Le vieillissement de la population, par exemple, peut permettre le développement d'une nouvelle offre de services adaptée à cette population.

Le rôle de porteur du projet du territoire des communautés de communes a été souligné. Il faut considérer que les centralités existent grâce à la coexistence des facteurs endogènes et exogènes, qui montrent la complémentarité entre le centre et la périphérie. Pour les participants il semble important de favoriser le dialogue entre communes et la co-construction du projet du territoire. L'enjeu serait de valoriser les atouts et l'histoire de chaque collectivité pour contribuer au projet du territoire et, en même temps, de tirer profit des compétences des EPCI, par exemple en matière de tourisme, économie, etc.

En parallèle, il a été soulevé la difficulté d'articuler et coordonner les rôles des multi centralités au sein de certains EPCI. L'exemple de Lormes a été évoqué, qui doit trouver sa place vis-à-vis de Château-Chinon au sein de la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs. Il semble néanmoins important que ces différents pôles centralité puissent travailler en complémentarité, et consolider ainsi un réseau territorial cohérent.

Mobiliser les acteurs-clés pour mener un projet : qui ? comment ?

Certains acteurs-clés ont été listés par les participants : habitants, associations, restaurateurs, commerçants (acteurs économiques). Un questionnement est apparu quant à la pertinence d'impliquer aussi les jeunes (- de 18 ans). En parallèle, il a été souligné que les experts sont là pour aider à construire et transmettre le discours associé au projet du territoire. Néanmoins, il existe aussi une certaine difficulté pour faire venir et garder l'ingénierie nécessaire dans les territoires ruraux. Il est important d'identifier des relais locaux pour mettre en œuvre des actions.

La problématique du vieillissement a été évoquée comme un enjeu important à traiter avec plusieurs acteurs du territoire.

Pour mobiliser les acteurs, il faut tout d'abord penser à bien les identifier depuis l'ébauche des démarches. Il existe des outils numériques aujourd'hui qui facilitent la représentation d'une cartographie d'acteurs. Ensuite, ce sera plus facile de les mobiliser selon le besoin et la pertinence. D'une manière générale il faudrait éviter de rester constamment dans un cercle d'acteurs « habituels », mais chercher l'apport des acteurs nouveaux, tout en veillant à éviter l'effet « one shot » et à donner un sens et une continuité à l'ensemble du processus des projets.

Les échanges doivent se faire dans un esprit de co-construction, interactions et mutualisation d'expériences. Il faut trouver l'équilibre des échanges au regard des objectifs fixés, veiller à respecter le calendrier pour la signature des conventions d'ORT dans le cadre du dispositif Petites villes de demain, et trouver la cohérence des projets à différentes échelles (PETR et PVD).

Il paraît pertinent aux yeux des participants de mettre en œuvre une diversité des dispositifs d'animation : petits formats, boîtes à idées, ateliers artistiques, concours écoles, balades, etc. Ceci afin de faciliter la capacité de tous les acteurs à s'exprimer.

Il faut aussi mobiliser les expériences des autres territoires et s'inspirer de leurs réussites.

Quels prérequis pour le développement d'une mobilité durable ?

Les participants affirment que l'offre de pistes cyclables dans la Nièvre est très limitée, voire inexistante, et que le relief vallonné du territoire ne favorise pas forcément l'utilisation quotidienne du vélo. Une politique publique investissant dans les VAE pourrait avoir un effet positif sur le développement de l'utilisation du vélo dans le territoire. Néanmoins, ils soulignent qu'il existe aussi des limites en termes de praticabilité et de sécurité des axes routiers pendant la période hivernale, et que les collectivités manquent parfois de moyens pour pouvoir matérialiser certains aménagements.

La définition d'une politique visant à développer les déplacements en vélo pourrait cibler par exemple le public qui réalise actuellement des trajets en voiture de moins de 3 km.

Un autre facteur qui paraît décisif pour favoriser les déplacements fonctionnels en vélo est l'existence d'une offre de proximité suffisamment intéressante et pratique aux yeux des usagers, et que l'accès soit adapté aux vélos. Par exemple, si les habitants sont obligés d'aller faire ses courses dans une grande surface en périphérie, ils continueront probablement à privilégier le déplacement en voiture.

La planification est sans doute aussi un prérequis important. L'existence de schémas directeurs, d'un PDU et d'un PLUi traitant la question des mobilités douces d'une manière directe ou indirecte, selon le cas, prédétermine des actions et favorise le développement d'un terrain propice à la pratique des mobilités durables.

Le développement des mobilités douces à des fins touristiques est vu par les participants comme une action complémentaire, adaptée à la période saisonnière. Celle-ci viserait davantage les visiteurs. Les territoires ruraux de la Nièvre sont plutôt bien adaptés à ces activités. Par ailleurs, parfois les aménagements de loisirs peuvent aussi être mis au service des liaisons fonctionnelles, comme le montre l'exemple de Parigny-les-Vaux, où les sentiers de randonnée tissent le territoire.

Pour finir, la nécessité de changer les mentalités en rapport avec l'utilisation de la voiture a été aussi évoquée. Des actions de sensibilisation adressées aux habitants et aux associations aideraient dans ce sens. Les populations les plus sensibles aux sujets environnementaux, tel que les jeunes/étudiants, pourraient être des ambassadeurs pour le développement des mobilités durables. Il semble important de bien communiquer pour dépasser les préjugés, par exemple, en rapport avec le covoiturage, ou les questions de sécurité.

L'expérience vécue par la Communauté de communes Cœur de Loire, qui aurait proposé il y a quelque temps une animation pour aller de Donzy à Cosne-Cours-sur-Loire (16 km environ) en vélo, sans avoir un réel succès, montre que la population n'est pas forcément prête et ouverte à ce type de déplacement, estimée trop contraignant (trop d'effort, trop de temps, pas assez sécurisé). Il faut bien réfléchir en préalable à l'échelle du projet, et développer un plan d'action.